

ANIMATEUR/TRICE EN RÉSIDENCE AUTONOMIE

Offre n° O076260506000313

Publiée le 19/10/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : MONTVILLE

Site web de l'employeur : <http://www.montville.fr>

Lieu de travail : 93 Chemin du Petit-Cardonville, Montville (Seine-Maritime (76))

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Détails de l'offre

Famille de métiers : Autonomie et aide à domicile > Accueil et accompagnement des personnes âgées

Grade(s) recherché(s) : Adjoint d'animation

Métier(s) : [Animateur ou animatrice auprès de personnes âgées](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste avec un temps non complet et quotité de temps de travail inférieure à 50%. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps non complet, 14h00 hebdomadaire

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

Placé(e) sous l'autorité de la Responsable du CCAS, au sein de la Résidence Autonomie Judith Dutheil, vous assurez la mise en œuvre des différentes actions pour les seniors de la résidence, visant à préserver le lien social et l'autonomie par des activités de loisirs, de santé et de bien-être.

En outre, vous participez au projet d'établissement, au projet de vie ainsi qu'à toute démarche liée à l'élaboration des outils de la loi 2002-2 à destination des seniors des résidences autonomie.

Missions / conditions d'exercice :

Elaboration, organisation et mise en œuvre des activités collectives et individuelles

Animation des activités et accompagnement des intervenants extérieurs

Participation à l'élaboration du projet annuel d'animation

Développement du réseau partenarial en interne et en externe

Evaluation des animations et proposition d'ajustements

Recensement des besoins et des attentes des résidents

Elaboration et suivi des plans d'accompagnement individuels

Participation à l'élaboration du rapport d'activité du forfait autonomie

Communication

Information des résidents sur les manifestations communales

Participation à des événements ponctuels

Profils recherchés :

* Etre en possession d'un brevet d'animation

* Expérience dans l'animation

* Expérience (s) auprès des personnes âgées appréciée (s)

* Diplôme PSC1 et formation aux procédures de sécurité incendie souhaitables

Qualités attendues

* Sens du service public

* Qualités relationnelles

- * Esprit d'équipe
- * Capacité d'initiative, d'autonomie
- * Sérieux, méthode, rigueur
- * Discrétion
- * Ecoute
- * Disponibilité
- * Dynamisme

Compétences attendues

- * Connaissance des problématiques gérontologiques
- * Connaissances certaines des techniques d'animation en direction d'un public âgé
- * Capacité à développer les partenariats
- * Développement d'un accompagnement autour de la prévention de la perte d'autonomie
- * Développement d'une démarche qualité des animations
- * Maîtrise de l'outil informatique

Contact et modalités de candidature

Informations complémentaires :

Merci d'adresser vos candidatures à l'attention de Madame La Présidente du CCAS par mail à l'adresse suivante : rh@montville.fr ou par voie postale : Mairie, service des Ressources Humaines 21 Place du Général Leclerc 76710 MONTVILLE

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o076260506000313-animateur-trice-rEsidence-autonomie>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.